

CHAMBRE ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU MAROC (D.I.H.K)

~*~*~*~*~*

Siège Social

Lot. El Manar, Villa 18
Rue Ahmed Ben Taher El Menjra, Quartier El Hank
Casablanca

~*~*~*~*~*

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2022



Aux instances dirigeantes
De la **CHAMBRE ALLEMANDE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU
MAROC (DIHK)**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Audit des états financiers

• **Opinion avec réserve**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « Chambre Allemande de Commerce et d'Industrie au Maroc (D.I.H.K) », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de produits et charges. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.622.251,66 MAD dont un bénéfice net de 309.143,82 MAD.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états financiers cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de « Chambre Allemande de Commerce et d'Industrie au Maroc (D.I.H.K) » au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

• **Fondement de l'opinion avec réserve**

1. La Chambre Allemande de Commerce et d'Industrie au Maroc (D.I.H.K) est tenue conformément à l'article 228 du Code Général des Impôts, de produire et de déposer les déclarations relatives au résultat fiscal et autres revenus. Nous n'avons pas pu nous assurer que ces obligations sont remplies.
Dans ce cadre, une provision a été constaté pour un montant total de 937 KMAD pour couvrir le risque fiscal y afférent.
2. La Chambre Allemande de Commerce et d'Industrie au Maroc (D.I.H.K) a comptabilisé au titre de l'exercice 2022 des charges non liées à cet exercice pour

un montant total de 342 K MAD. Le principe comptable de séparation des exercices n'a pas été respecté.

Ce montant est relatif à un événement initialement programmé et budgété en 2022.

3. La Chambre Allemande de Commerce et d'Industrie au Maroc (D.I.H.K) retient pour la comptabilisation d'une partie des transactions l'EURO comme devise, les soldes issues de ces transactions sont convertis au Dirhams à la date de clôture. Les principes comptables marocains exigent la comptabilisation en Dirham marocain de la totalité des transactions. Cette méthode engendre un écart dans différentes rubriques du bilan entre les soldes d'ouverture de l'exercice 2022 et les soldes de clôture de l'exercice 2021. L'écart net global est de 16 KMAD.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de

fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca, le 31 Mars 2023

DECIMAL

Société d'expertise comptable

Et de Commissariat aux comptes

Représentée par :

M. Adil Charradi

DECIMAL
Rue Ibnou Khatikane, Belgi Centre
06 Etg. N°30, Palmier - Casablanca
B.C. 292103 T.F. 14465514
C.E. 300162773/2019

Tableau n°1

AKTIVA	Bilan Actif 2022			Cumul 2022	Cumul 2021	Ecart
	Valeur Brut	Amortissements et provisions	Valeur Net	Net	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-
* primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	395 856,00	210 674,76	185 181,24	185 181,24	317 133,24	- 131 952,00
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	395 856,00	210 674,76	185 181,24	185 181,24	317 133,24	- 131 952,00
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 379 186,31	2 893 499,66	485 686,65	485 686,65	504 986,33	- 19 299,68
* Terrains	-	-	-	-	-	-
* Constructions	-	-	-	-	-	-
* Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	-
* Matériel transport	376 913,55	376 913,55	-	-	-	-
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 002 272,76	2 516 586,11	485 686,65	485 686,65	503 815,13	- 18 128,48
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	1 171,20	- 1 171,20
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	147 992,66	-	147 992,66	147 992,66	145 843,39	- 2 149,27
* Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-
* Autres créances financières	147 992,66	-	147 992,66	147 992,66	145 843,39	- 2 149,27
* Titres de participation	-	-	-	-	-	-
* Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-	3 153,95	- 3 153,95
* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	-	-
* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-	3 153,95	- 3 153,95
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 923 034,97	3 104 174,42	818 860,55	818 860,55	971 116,91	- 152 256,36
STOCKS (F)	-	-	-	-	-	-
* Marchandises	-	-	-	-	-	-
* Matières et fournitures consommables	-	-	-	-	-	-
* Produits en cours	-	-	-	-	-	-
* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-	-	-
* Produits finis	-	-	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	416 701,99	-	416 701,99	416 701,99	268 700,58	148 001,41
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3 842,41	-	3 842,41	3 842,41	-	3 842,41
* Clients et comptes rattachés	412 859,59	-	412 859,59	412 859,59	268 700,58	144 159,01
* Personnel	-	-	-	-	-	-
* Etat	-	-	-	-	-	-
* Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs	-	-	-	-	-	-
* Comptes de régularis. Actif	-	-	-	-	-	-
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	-	-	-
* Provision pour dépréciation des créances	-	-	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)	-	-	-	-	-	-
TOTAL II (F+G+H+I)	416 701,99	-	416 701,99	416 701,99	268 700,58	148 001,41
TRESORERIE - ACTIF	-	-	-	-	-	-
* Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-	-	-
* Banque, T.G. et C.C.P.	11 611 032,76	-	11 611 032,76	11 611 032,76	6 908 793,62	4 702 239,14
* Caisse, Régies d'avances et accreditifs	56 957,61	-	56 957,61	56 957,61	7 662,62	49 294,99
TOTAL III	11 667 990,37	-	11 667 990,37	11 667 990,37	6 916 456,24	4 751 534,13
TOTAL GENERAL I+ II + III	16 007 727,33	3 104 174,42	12 903 552,92	12 903 552,92	8 156 273,73	4 747 279,19

decimal
audit • tax • consulting
For Identification Only

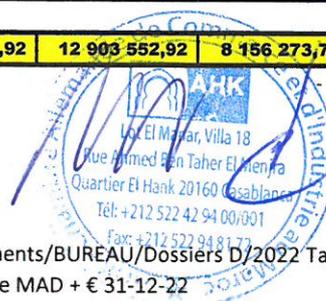


Tableau N°02

PASSIVA	Passif Mad	CUMUL 2022	CUMUL 2021	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
* capital social ou personnel (1)	-	-	-	
* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-	
Capital appelé	-	-	-	
dont verse.....	-	-	-	
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	
* Ecart de réévaluation	-	-	-	
* Réserve Fonds Etudiant	120 850,00	120 850,00	120 850,00	-
* Subvention d'investissement	-	-	-	-
* Report à nouveau (2)	4 192 257,84	4 192 257,84	4 271 206,20	- 78 948,36
* Comptes de liaison (Virement de fonds)	-	-	-	-
* Résultat net de l'exercice (2)	309 143,82	309 143,82	286 851,36	595 995,18
Total des capitaux propres (A)	4 622 251,66	4 622 251,66	4 105 204,84	517 046,82
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	-	-	-	-
* Subventions d'investissement	-	-	-	-
* Provisions réglementées	-	-	-	-
DETTES DE FINANCEMENT	-	-	-	-
* Emprunts obligatoires	-	-	-	-
* Autres dettes de financement	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (D)	1 581 592,60	1 581 592,60	483 759,00	1 097 833,60
* Provisions pour risques	-	-	-	-
* Provisions pour charges	1 581 592,60	1 581 592,60	483 759,00	1 097 833,60
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	8 301,70	8 301,70	-	-
* Augmentation des créances immobilisées	8 301,70	8 301,70	-	-
* Diminution des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	6 212 145,96	6 212 145,96	4 588 963,84	1 614 880,42
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	6 691 406,96	6 691 406,96	3 567 309,87	3 124 097,09
* Fournisseurs et comptes rattachés	824 992,92	824 992,92	659 674,23	165 318,69
* Clients créditeurs, avances et acomptes	92 945,18	92 945,18	379 423,82	- 286 478,64
* Personnel	218 788,41	218 788,41	80 840,16	137 948,25
* Organismes sociaux	204 648,32	204 648,32	193 826,13	10 822,19
* Etat	109 552,65	109 552,65	73 901,35	35 651,30
* Autres créanciers GIZ	4 375 615,23	4 375 615,23	2 107 414,22	2 268 201,01
* Autres créanciers GTAI	90 590,14	90 590,14	13 266,04	77 324,10
* Autres créanciers	52 348,34	52 348,34	49 386,96	2 961,38
* Comptes de régularisation - passif	721 925,77	721 925,77	9 576,96	712 348,81
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	-	-	-	-
TOTAL II (F+G+H)	6 691 406,96	6 691 406,96	3 567 309,87	3 124 097,09
TRESORERIE - PASSIF				
* Crédit d'escompte	-	-	-	-
* Crédits de trésorerie	-	-	-	-
* Banques de régularisation	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL I + II + III	12 903 552,92	12 903 552,92	8 156 273,71	4 738 977,51
(1) Capital personnel débiteur				
(2) Bénéficiaire (+) déficitaire (-)		12 903 552,92		

decimal
audit • tax • consulting
For Identification Only



NATURE	Mad'22	Mad'21	Ecart	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				%
* Cotisations Membres	1 599 083,48	1 168 858,50	430 224,98	36,81
* Ventes de biens et services produits	10 300 299,75	4 072 826,30	6 227 473,45	152,90
* Reprise Produits constatés d'avance	-	-	-	-
* Subventions d'équilibre	5 930 525,00	5 182 586,14	747 938,86	14,43
* Subventions d'équilibre GTAI	184 777,42	137 218,01	47 559,41	34,66
Chiffres d'affaires	18 014 685,64	10 561 488,95	7 453 196,69	70,57
* Variation de stocks de produits (+ou-) (1)	-	-	-	-
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
* Reprises sur provision dep actif circulant	-	409 350,00	- 409 350,00	- 100,00
* Reprises diverses	-	-	-	-
Reprises	-	409 350,00	- 409 350,00	- 100,00
TOTAL I	18 014 685,64	10 970 838,95	7 043 846,69	64,21
CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	424 534,38	398 567,92	25 966,46	6,51
* Autres charges externes	9 307 795,18	4 007 655,90	5 300 139,28	132,25
* Impôts et taxes	-	-	-	-
* Charges de personnel	6 643 966,33	5 767 710,76	876 255,57	15,19
* Provision Dep actif circulant	-	-	-	-
* Provision Charges momentanée	1 044 460,00	233 974,40	810 485,60	-
* Dotations amortissement	359 129,05	551 885,07	- 192 756,02	- 34,93
* Pertes sur creances	16 589,20	397 350,00	- 380 760,80	- 95,83
TOTAL II	17 796 474,14	11 357 144,05	6 439 330,09	56,70
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	218 211,50	- 386 305,10	604 516,60	-156,49
PRODUITS FINANCIERS				
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
* Gains de change	-	-	-	-
* Intérêts et autres produits financiers	-	-	-	-
* Reprises financières : transferts de charges	-	-	-	-
TOTAL IV	-	-	-	-
CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'intérêts	-	-	-	-
* Pertes de charge	75 736,75	21 421,45	54 315,30	253,56
* Pertes de charge Transferts compte DB vers MAD	-	-	-	-
* Autres charges financières	-	-	-	-
* Dotations financières	-	-	-	-
TOTAL V	75 736,75	21 421,45	54 315,30	253,56
RESULTAT FINANCIER (IV - VI)	- 75 736,75	- 21 421,45	- 54 315,30	-253,56
RESULTAT COURANT (III + VI)	142 474,75	- 407 726,55	550 201,30	- 410,04
RESULTAT COURANT (reports)	142 474,75	- 407 726,55	Ecart	Variation
PRODUITS NON COURANTS				%
* Produits des cessions d'immobilisation	-	-	-	-
* Subvention d'équilibre	-	-	-	-
* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
* Autres produits non courants	168 703,19	166 047,00	2 656,19	-
* Reprises non courantes, transferts de charges	-	-	-	-
TOTAL VIII	168 703,19	166 047,00	2 656,19	1,60
CHARGES NON COURANTES				
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	-	23 758,97	- 23 758,97	-
* Subventions accordées	-	-	-	-
* Autres charges non courantes	2 034,12	21 412,83	- 19 378,71	- 90,50
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
TOTAL IX	2 034,12	45 171,80	- 43 137,68	- 95,50
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	166 669,07	120 875,20	45 793,87	- 37,89
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ou-X)	309 143,82	286 851,35	595 995,17	- 207,77
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-	-	-	-
RESULTAT NET (XI-XII)	309 143,82	286 851,35	595 995,17	- 207,77
TOTAL DES PRODUITS (1+IV+VIII)	18 183 388,83	11 136 885,95	7 046 502,88	63,27
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	17 874 245,01	11 423 737,30	6 450 507,71	56,47
RESULTAT NET (total des produits - total des charges)	309 143,82	286 851,35	595 995,17	- 207,77